

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Arrêté du 13 septembre 2011 relatif à l'agrément du matériel et des sociétés installatrices de feux de signalisation, d'appareils radar, d'indicateurs de vitesse de giration et d'appareils AIS Intérieur

NOR : DEVT1123404A

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,

Vu la directive 2005/44/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à des services d'information fluviale (SIF) harmonisés sur les voies navigables communautaires ;

Vu la directive 2006/87/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 établissant les prescriptions techniques des bateaux de la navigation intérieure et abrogeant la directive 82/714/CEE du Conseil, modifiée par la directive 2006/137/CE du 18 décembre 2006 ;

Vu le décret n° 2007-1168 du 2 août 2007 relatif aux titres de navigation des bâtiments et établissements flottants naviguant ou stationnant sur les eaux intérieures ;

Vu le décret n° 2008-168 du 22 février 2008 relatif aux services d'information fluviale (SIF) harmonisés sur les voies navigables communautaires, notamment son article 8 ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2008 relatif aux prescriptions techniques de sécurité applicables aux bateaux de marchandises, aux bateaux à passagers et aux engins flottants naviguant ou stationnant sur les eaux intérieures ;

Vu l'arrêté du 4 novembre 2009 relatif aux prescriptions techniques de sécurité applicables aux bateaux de marchandises, aux bateaux à passagers et aux engins flottants naviguant ou stationnant sur les eaux intérieures ;

Vu l'arrêté du 2 février 2011 relatif à l'agrément du matériel et des sociétés installatrices de feux de signalisation, d'appareils radar, d'indicateurs de vitesse de giration et d'appareils AIS Intérieur,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Les annexes 3 et 4 de l'arrêté du 2 février 2011 relatif à l'agrément du matériel et des sociétés installatrices de feux de signalisation, d'appareils radar, d'indicateurs de vitesse de giration et d'appareils AIS Intérieur sont remplacées respectivement par les annexes 1 et 2 du présent arrêté.

Art. 2. – Le directeur des services de transport est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 13 septembre 2011.

Pour la ministre et par délégation :

Par empêchement du directeur
des services de transport :

*L'adjoint au directeur
des services de transport,*

X. PIECHACZYK

ANNEXES

ANNEXE 1

LISTE DES SOCIÉTÉS INSTALLATRICES HABILITÉES POUR L'INSTALLATION ET LE CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT DES APPAREILS RADAR ET DES INDICATEURS DE VITESSE DE GIRATION

Conformément au modèle donné par la partie VI, lettre D, de l'annexe 3 de l'arrêté du 30 décembre 2008 susvisé, la liste des sociétés installatrices est définie comme suit :

	SOCIÉTÉ	ADRESSE	APPAREILS AGRÉÉS POUR LESQUELS la société reçoit l'habilitation
1	AEMI	56, avenue Pierre-Berthelot, 14000 Caen	Appareils radar : Furuno, Simrad Indicateur de vitesse de giration : Simrad
2	ATEYS	35, rue de Valmy, 76600 Le Havre	Appareils radar : Furuno, Radio Holland, Radio Zeeland, Swiss radar Indicateurs de vitesse de giration : Radio Zeeland
3	GH2E	3, rue Sophie-Germain, 75014 Paris	Appareils radar : Periskal
4	MAP Marine	1, quai de la Grande-Bigue, bât. B, 13002 Marseille	Appareils radar : Furuno, Radio Holland Indicateurs de vitesse de giration : Radio Zeeland
5	PROMAT	68, boulevard Jules-Durand, 76056 Le Havre	Appareils radar : Furuno
6	SIECMI	3, quai Est, 29900 Concarneau	Appareils radar : Radio Holland, Radio Zeeland, Alphatron Indicateurs de vitesse de giration : Radio Holland, Radio Zeeland, Alphatron
7	Sud Communication	95, rue Rajol, espace Fréjorgues Est, 34130 Mauguio	Appareils radar : ICOM
8	THEMYS	Quartier de la chaume, CD 45, pont de l'Etoile, 13360 Roquevaire	Appareils radar : SAM Electronics

ANNEXE 2

LISTE DES SOCIÉTÉS INSTALLATRICES HABILITÉES POUR L'INSTALLATION
ET LE CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT DES APPAREILS AIS

	SOCIÉTÉ	ADRESSE	TYPES D'APPAREILS AGRÉÉS (*)
1	AEMI	56, avenue Pierre-Berthelot, 14000 Caen	Furuno, OceanSat
2	ATEYS	35, rue de Valmy, 76600 Le Havre	Nauticast, Furuno, Comnav
3	Etablissement Max Guerdin et fils	13, rue de Clermont, 60200 Compiègne	OceanSat
4	ETNA	31, rue des Ponts, 76620 Le Havre	JRC Japon
5	GH2E	3, rue Sophie-Germain, 75014 Paris	OceanSat
6	MAP Marine	1, quai de la Grande-Bigue, bât. B, 13002 Marseille	Nauticast, Furuno, Transas, Comnav
7	PROMAT	68, boulevard Jules-Durand, 76056 Le Havre	Furuno, OceanSat
8	SIECMI	3, quai Est, 29900 Concarneau	Saab R 4 IAIS, CNS VDL 6000, SRT Comnav Voyager X3
9	Sud Communication	95, rue Rajol, espace Fréjorgues Est, 34130 Mauguio	ICOM
10	THEMYS	Quartier de la Chaume, CD 45, pont de l'Etoile, 13360 Roquevaire	SAM Electronics, Saab R 4 IAIS

(*) Certains types d'appareils n'ont pas reçu d'agrément conformément au règlement de visite des bateaux du Rhin.